



ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

Enseignants 1e et 2e degré
CPE, PsyEN

Carrière : ce qui change... et ce qui ne change pas

Avancement accéléré pour tout le monde !

- **Passage en mode accéléré** : 2,5 ans de carrière gagnés pour toutes et tous !
- **4^{ème} année qui suit la titularisation** : **1^{er} rendez-vous carrière**, déconnecté de l'avancement.

L'avis de la CFDT ➡ La CFDT s'est toujours **opposée à ces quotas d'accélération** de carrière, sources d'inégalités. Elle en demandait la suppression pour la mise en place d'une **mesure salariale profitant à toutes et tous**.

Retour à l'inspection pour les changements de grade

- Éligible à la hors classe : **2^{ème} rendez-vous de carrière**.
- Éligible à la classe exceptionnelle : **3^{ème} rendez-vous de carrière**.

L'avis de la CFDT ➡ Nous dénonçons le **retour à la logique d'inspection** au détriment de la logique d'accompagnement professionnel. Nous demandons la **suppression de la classe exceptionnelle** et le transfert de ses échelons dans le grade de la hors classe pour **permettre à toutes et tous d'atteindre au moins l'indice sommital actuel** de 977 en fin de grille et fin de carrière.

Absence de perspectives salariales sur le long terme

- **Toujours aucune revalorisation réelle des milieux de carrière**.
- Beaucoup de collègues sont **systématiquement oubliés** à cause de ces mesures salariales au coup par coup et de l'absence d'un **plan pluriannuel de revalorisation**.

En savoir plus sur les changements et ce que nous revendiquons : lire notre article en flashant ce QrCode.



La CFDT continuera à se mobiliser pour des déroulements de carrière plus justes